

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE  
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes  
13 au 19 novembre 1997



10,00 F

## Mouvement des routiers

# Un goût d'inachevé

**L**A GRÈVE DES ROUTIERS LAISSE un goût amer. L'an dernier, le patronat les avait bernés en signant des accords qu'il n'a jamais appliqués. Cette année, la C.F.D.T. les a trahi dans un contexte où la détermination des routiers avait créé un rapport de force qui aurait pu permettre de ne pas brader leurs revendications. Symbole de cette trahison, la prime de 3000 francs, pourtant promise l'an dernier, ne sera jamais versée.

En contradiction avec la satisfaction clairement affichée par la C.F.D.T. les acquis inclus dans le protocole d'accord

l'U.F.T. de sauver la face, Rol-Tanguy, directeur de cabinet de Gayssot, est à l'origine de cette idée qui « change tout » ; les patrons peuvent ainsi accepter d'augmenter légèrement le salaire de base tout en se rattrapant sur les nombreuses primes distribuées aux chauffeurs.

Principale revendication mise en avant par les routiers, les 10 000 F bruts par mois pour 200 heures par semaine, minimum correspondant approximativement au S.M.I.C. horaire, sont effectivement programmés pour le 1er octobre 2000. Entourée de beaucoup

vement à la petite minorité des « longues distances ».

### L'OPA réussie de la C.F.D.T.

Dans ce conflit, la C.F.D.T. « route » a voulu se positionner comme l'interlocuteur privilégié du patronat et de l'État. Incontestablement, elle y est parvenue. Incontournable, elle a su se montrer compréhensive et raisonnable vis-à-vis des intérêts patronaux tout en étant capable de parvenir seule à faire lever les barrages. On ne peut pas vraiment dire que la branche « route » de la C.F.D.T., pourtant rattachée au bastion oppositionnel de la fédération transport-équipement, s'est distinguée en quoi que ce soit de la ligne Notat.

En position d'outsider, F.O. a tenté de surfer sur la mobilisation et la forte détermination des routiers. Non sans mal d'ailleurs. Poletti avait lui aussi signé l'accord du dimanche 2 novembre avant de se rétracter, invoquant pêle-mêle la fatigue et les erreurs de calcul. Pour ce qui est de la C.G.T., son influence sur le cours des événements est apparue somme toute assez marginale.

Pour la C.F.D.T., cette grève ne devait pas avoir lieu. Ils ont tout fait pour l'éviter. Dès le dimanche 2 novembre, Joël Le Cocq avait qualifié « d'historique » le premier accord, appelant même à surseoir au déclenchement de la grève. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'il se soit empressé de signer le second.

La consultation des syndiqués, organisée le vendredi 7 novembre, a ressemblé à une véritable mascarade basée sur la désinformation sciemment organisée par les responsables de la C.F.D.T. Comment pourrait-il en être autrement quand on demande aux routiers grévistes de se prononcer rapidement sur un document technique et volontairement alambiqué de 25 pages? Les permanents se sont chargés, pour la forme mais non sans difficultés, de faire entendre cet accord.

Confronté à son premier mouvement social, le gouvernement a démontré, de son côté, sa capacité à le gérer au mieux, bien évidemment du point de vue des intérêts patronaux.

Contrairement au précédent conflit, le ministère de l'intérieur ne s'est pas gêné cette fois-ci pour faire dégager de nombreux barrages.

Pour ce gouvernement de gauche, si la libre circulation des individus par delà les frontières relève de l'utopie, la libre circulation des marchandises pour le plus grand profit des capitalistes doit, par contre, demeurer un principe inviolable.

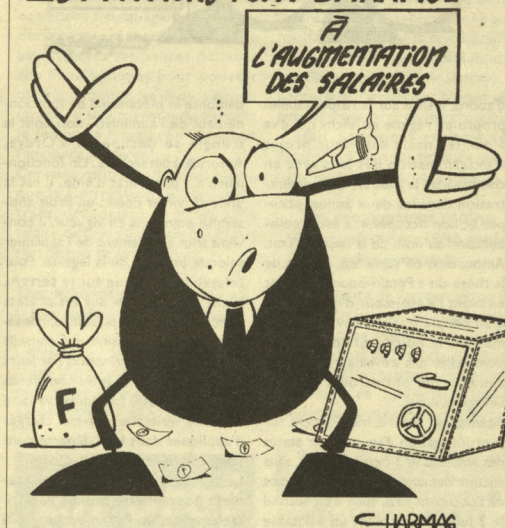
Patrick - groupe Durruti (Lyon)

• Mantes-la-Jolie :  
• mobilisation antifasciste  
• page 4

• Internationale des  
• Fédérations anarchistes :  
• les motions du congrès  
• page 6

• Droits des femmes :  
• manifestation  
• le 15 novembre  
• page 8

### CONFLIT ROUTIER: LES PATRONS FONT BARRAGE



paraissent fort limités même s'ils constituent certainement, sur le papier tout au moins, un léger mieux dans un secteur où règnent de terribles conditions de travail. Détaillons un peu ce protocole.

#### Des revendications bradées

En 1998, un « salaire mensuel professionnel garanti » sera instauré. Il n'inclura pas les primes, contrairement aux actuelles rémunérations garanties. Sur le principe, c'est incontestablement un progrès même si cela pourrait bien être une manœuvre. Permettant à

de publicité, cette mesure aura toutefois un impact réel bien mince, elle ne s'appliquera que pour les nouvelles embauches, de nombreux routiers devront donc logiquement changer de boîte pour pouvoir en bénéficier, et elle sera réservée à une petite minorité de 10 000 (sur 220 000) chauffeurs routiers marchandises, uniquement ceux qui bossent sur les longues distances.

Les augmentations immédiates de salaires consenties par le patronat restent très limitées: seuls les « longues distances » obtiennent 6%, les autres chauffeurs routiers marchandises doivent se contenter de 3% ou de 5% pour les plus bas salaires. Les autres salariés du secteur (sédentaires, conducteurs routiers voyageurs et ambulances, etc.) se voient eux accorder 4%. Pour ce qui est des hausses de salaires ultérieures programmées dans l'accord, elles seront réservées exclusi-

## EDITORIAL

Sé-cu-ri-té! Le mot est lâché depuis quelques temps dans les rangs du gouvernement Jospin, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la politique qui en découle n'est sûrement pas pour déplaire à ceux qui veulent un État fort, voire fascisant. Dans ces colonnes, nous avons déjà parlé des réformes de la police, de la gendarmerie. Dans le style « on en rajoute une couche » voilà maintenant l'Éducation nationale. Nous avons déjà une première esquisse d'un plan anti-violence avec Bayrou et les syndicats s'étaient quelque peu « émus ». Là, avec Allègre, c'est la continuité dans le changement. Avec moult chiffres à l'appui, puisque le ministère de l'éducation avait demandé une enquête sur 4 mois (décembre 1996 à mars 1997), notre bon ministre nous sort de son chapeau un plan dont les nouveautés sont d'une part, l'« acquisition » de 20 000 emploi-jeunes. Après les aides-éducateurs, voilà les aides-à-la-sécurité. Risible! Avec ce nouvel arrivage, c'est sûr, l'Éducation nationale va être le premier pourvoyeur de ces emplois. Et d'autre part, la réintroduction de la morale civique, républicaine et démocratique de surcroît! C'est pas de la violence, ça? Et ce n'est qu'un début. Car la deuxième phase dudit plan pourra avoir lieu en décembre 1998. Un an pour faire des sanctuaires! Nous ne sommes pas encore revenus de nos surprises!

Mais ce qui est intéressant, c'est de voir que les collèges sont les établissements les plus touchés: plus ils sont jeunes, plus ils sont violents, ces gamins. 66 377 victimes, 66 170 agresseurs. Mais ce qui est à remarquer, ce sont surtout les violences verbales qui priment dans cette enquête. La haine de ce qui les entoure, leur environnement quotidien, leurs difficultés scolaires, leur écartèlement culturel les a endurcis très tôt. Et à force de voir leur famille victime de la violence économique et sociale due au chômage, à la précarisation des individus, à l'exploitation dans leur travail, à la course au faciès dans les banlieues par la police, il y a de quoi être violent! Mais vouloir « fermer la gueule d'une population » de prolétaires, d'ouvriers, d'immigrés, ça c'est la politique du gouvernement « socialiste ». Qui devra toujours compter sur les anarchistes pour dénoncer ces saloperies!

ISSN 0026-9433 - N° 1100



FOP 2520

# Papon ou de la continuité de l'Etat (2)

**V**OILA UN MOIS MAINTENANT que le procès Papon a commencé et nous ne sommes toujours pas entrés dans le vif du sujet, à savoir l'examen précis des faits qui lui sont reprochés. Il faut reconnaître que sa défense est assurée par un avocat retors mais de talent, habitué des grands procès, proche de la droite nationaliste et de l'extrême droite, Jean-Marc Varaut, lequel sait user de toutes les ficelles du code de procédure pénale. Face à cette unité de la défense se retrouvent une quinzaine d'avocats défendant tant les parties civiles, personnes physiques au nombre de 34 – rescapés des convois ou membres des familles de celles et ceux qui ne sont pas revenus –, qu'une quinzaine d'associations agréées – notamment la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, les Fils et filles des déportés juifs de France, l'Association des anciens déportés juifs de France internés et familles de disparus et le Consistoire central – et qui, outre des rivalités médiatiques, n'ont pas la même approche du procès: certaines privilégient la spécificité du problème juif, d'autres veulent faire le procès du régime de Vichy, d'autres enfin – et je les rejoins pour ma part – concen-

tre leur tir sur l'Administration en tant qu'entité au service du pouvoir, quelle que soit sa couleur.

## La justice de classe, ça existe

Dès la première audience, le 8 octobre, l'avocat de Papon demande la mise en liberté de son client en se basant notamment sur la Convention européenne des droits de l'homme et la notion de procès équitable, d'autant qu'il n'a jamais été condamné jusqu'alors et qu'il est tributaire par ailleurs de graves problèmes de santé. L'expertise médicale ordonnée conclut au maintien possible en détention si elle s'effectue dans le cadre d'une hospitalisation dans un service de cardiologie. A la surprise du Ministère public et des avocats, et à la stupeur des parties civiles, la Cour ordonne la mise en liberté de l'accusé en rappelant que la liberté est la règle et la détention l'exception, et que jusqu'à présent le Ministère public n'avait jamais jugé utile de requérir la mise en détention provisoire de Papon... Extraordinaire ce respect scrupuleux des droits de la défense pour un accusé poursuivi pour « crime contre l'humanité »! Le décalage est manifeste entre l'insigne gravité des faits et la mansuétude de la décision de remise en liberté. Si on ne peut que saluer en soi le respect de ce

principe de liberté, dans la réalité de tous les jours c'est la détention qui prévaut et l'effet « justice de classe » est ici flagrant. Après la lecture ensuite pendant huit heures des 169 pages de l'arrêt de renvoi détaillant les faits reprochés à l'accusé (voir le M.L. du 2 octobre), vont défilier à la barre jusqu'au 22 octobre les témoins de moralité convoqués par la défense et qui, par leur seule « qualité » déjà, sont destinés à impressionner les jurés: les anciens premiers ministres Mesmer et Barre, les anciens ministres Guichard et Mestre, l'ancien préfet de Paris Doublet, le successeur intérimaire de Jean Moulin à la tête du C.N.R. pendant l'été 43 Bouchinet-Serreulles, l'académicien Druon, auteur avec son oncle Joseph Kessel du « Chant des partisans », etc. Le but de la manœuvre est simple: il s'agit de démontrer que Papon est un soldat du gaullisme et qu'en tant que tel il ne peut être soupçonné de faits graves de collaboration, qui par ricochet mettraient à mal le mythe gaulliste de la Résistance. Et les témoins d'insister sur le libéralisme profond de Papon, sa haute compétence et son sens du devoir, les services rendus à la Résistance et le fait qu'on n'ait appris qu'en 1945 l'existence des camps d'extermination nazis.

Deux accros toutefois dans ce tableau d'un Papon au-dessus de tout soupçon: Mesmer tout d'abord qui, tout en couvrant Papon dans sa fonction de préfet de police en 1961-1962 alors que lui-même était ministre des armées, déclare sans ambages qu'il aurait dû démissionner dès juillet 1942, date du premier convoi de déportés juifs parti de Bordeaux-Mérignac en direction de Drancy. Einaudi ensuite, l'auteur de la « Bataille de Paris » (1991) cité par le M.R.A.P., dont le témoignage à propos justement du comportement de Papon en tant que préfet de police – notamment lors de la manifestation du 17 octobre 1961 (3 morts officiellement, entre 2 et 300 en réalité) –, dans le cadre de l'examen de son curriculum vitae, s'avère être un réquisitoire implacable impressionnant la Cour et les jurés. Au-delà du procès lui-même il va faire rejallir de la mémoire enfouie cet autre non-dit de l'histoire de France qu'est la guerre d'Algérie, ternissant par là-même l'image de l'idéal gaulliste sur laquelle Papon veut prendre appui.

Ce dernier tente alors d'impliquer les juifs eux-mêmes qui n'auraient pas eu, eux non plus, connaissance de la « solution finale », car autrement d'après Maurice Druon « il y aurait eu moins de juifs passifs, attendant qu'on vienne les arrêter, cousant leur étoile jaune sur leurs vêtements; ils ne seraient pas restés à attendre comme des brebis offertes aux sacrificateurs! » Et il

enfonce le clou, s'étonnant que Papon soit placé sous les feux de la rampe et que les responsabilités allemandes soient laissées dans l'ombre: « Il y a un paradoxe à voir les fils de victimes devenir les alliés objectifs des fils des bourreaux. » Renversant!

## Le point de vue des historiens

Les audiences sont ensuite interrompues jusqu'au 31 octobre suite à l'hospitalisation de Papon pour « pneumopathie aiguë » et nous changeons alors de registre avec l'entrée en lice des historiens chargés d'éclairer le contexte. Paxton,

la destination finale... Quant à la mise en œuvre des instructions par les fonctionnaires, il estime qu'une marge de manœuvre était possible, prenant pour exemple le témoignage de François Bloch-Lainé dans son ouvrage « Haut-fonctionnaire sous l'occupation ». Burrin de son côté insiste sur cette dimension autochtone, autonome de la politique antisémite qui fait qu'à terme la discrimination va ouvrir la voie à la déportation. Il va même jusqu'à dire qu'« en terre chrétienne la disparition des juifs – conversion volontaire ou forcée – est pour ainsi dire inscrite structurellement dans l'horizon intellectuel! » Baruch enfin



d'abord, insiste sur la responsabilité propre du régime de Vichy qui « va aider les nazis dans leur projet d'extermination des juifs avec en contrepartie la maîtrise de l'administration dans les deux zones, occupée et non occupée »: c'est la collaboration au nom de la raison d'État. Amouroux, de son côté, adepte de la thèse du « Pétain-bouclier », met en avant l'« épaisseur d'ignorance » d'un peuple français sevré d'informations et pointe du doigt la responsabilité des « éveilleurs de conscience » qui ont tardé à réaliser l'« impensable ». Azéma, par contre, met l'accent sur la promulgation d'un premier statut des juifs dès le 3 octobre 1940, sans aucune demande préalable pour tant de l'occupant nazi, suivi d'un second le 2 juin 1941, créant un véritable « apartheid à la française ». Il s'agit d'éliminer les juifs politiquement, économiquement et socialement. Vichy n'a certes pas recherché leur extermination mais par le biais du recensement, des fichiers et de la mise à disposition de ses propres forces de police, il s'est comporté comme un complice avéré de leur déportation sans se préoccuper de

démonte le mécanisme de fonctionnement de l'administration dont la trilogie se décline en « Ordre, Autorité, Hiérarchie ». Un fonctionnaire n'a pas d'état d'âme, il est là pour servir et obéir; un droit antisémite étant mis en vigueur, il convient tout simplement de l'appliquer selon le principe de la légalité. Pour relayer sa politique sur le terrain, Vichy va s'appuyer sur les préfets dont la montée en puissance, consécutive à la suppression des conseils généraux et la nomination par leurs soins des maires dans les communes de plus de 2 000 habitants, va faire d'eux de véritables vice-rois chargés d'appliquer dans leur département l'ordre nouveau. Le secrétaire général du département pouvant être qualifié de véritable préfet bis, Papon qui jusque-là se réfugiait derrière une compétence purement technique et arguait se contenter d'obéir aux ordres, se retrouve maintenant sur la défensive au moment où la Cour va enfin examiner les faits qui lui sont reprochés, à savoir les 10 convois de 1590 juifs déportés, hommes, femmes, enfants, vieillards.

J.-J. Gandini

### Autorisation de prélèvements

80 F par trimestre abonnement normal  
 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'EMETTEUR  
N° 42 25 73

ORGANISME CREANCIER  
PUBLICO — LE MONDE LIBERTAIRE  
145, rue Amelot 75011 Paris

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (lettres capitales)  
NOM ..... Prénom .....  
N° ..... Rue .....  
Code postal ..... Localité .....

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER  
(votre banque, ccp ou Caisse d'épargne)

NOM ..... Prénom .....  
N° ..... Rue .....  
Code postal ..... Localité .....

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER  
Etablis. Guichet N° de compte

Date  
Signature obligatoire

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot  
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08  
Fax : 01 49 29 98 59

## Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien: 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Pays ..... A partir du n° ..... (inclus).  
Chèque postal  Chèque bancaire   
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)   
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :  
145, rue Amelot, 75011 Paris  
Directeur de publication: André Devriendt  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie: La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,  
76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44 145 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - La Vigie  
Diffusion N.M.P.P.

## Souscription Monde libertaire

octobre 1997: Devriendt A.: 90 F; Back A., Vitroc L., Louin J., Dumont S., Sarlandie D., Ferraina F., Barrière C. Gales E., Sidorok, Espanol, Harin, Bergouignan M.D., Nouyripat, Bourdilliau, Maglione L., Philipps M., Peaud R. Blanc M., Tastet P.: 60 F  
Total = 1230 F.

# Routiers : paroles de luttes

PENDANT QUE LES MÉDIAS qualifiaient les routiers de preneurs d'otages, focalisaient sur le manque de carburant et le péril économique engendré par la grève, nous nous sommes rendus sur différents barrages de l'agglomération lyonnaise. Nous y avons rencontré plusieurs routiers dont deux cédétistes : un routier retraité depuis un an et Pierre D., salarié à Calberson.

Subissant un véritable semi-esclavage, les routiers demandent simplement le paiement de toutes les heures effectuées chaque mois (la notion de taux horaire n'existant pas encore dans cette profession). Dans ce secteur, ce sont les grands groupes de supermarchés (Auchan, Continent...) et de transport (comme Calberson, un des 1er grand groupe du transport) qui sont les donneurs d'ordre et fixent à minima les prix des livraisons. D'où la concurrence impitoyable entre les patrons transporteurs. Calberson, par exemple, fonctionne uniquement avec un réseau de sous-traitants pour effectuer la traction et la livraison.

A rajouter là-dessus la politique du flux tendu (stock zéro, attente zéro, profit maxi) qui n'a fait qu'aggraver in fine les conditions de travail de tous les chauffeurs. Il suffit de rappeler ce fait récent pour illustrer à nouveau l'état de ces conditions moyen-âgeuses : un routier lyonnais qui souhaitait se faire payer toutes ses heures dit aller aux Prud'hommes pour pouvoir obtenir du patron les disques de son camion, « seul moyen » de mesurer le temps de travail réel. Bonjour l'ambiance moderne!

Certains routiers affirment même que la Convention collective du transport (datant de 1950) est à refaire de fond en comble car il n'y a rien de bon dedans.

## Des accords de l'an dernier... à la colère de cette année

L'an dernier (novembre 1996) la grève des routiers s'est terminée par un accord comprenant :

- la préretraite à 55 ans après 25 ans

- de conduite et embauche d'un jeune. A noter que ce Contrat de fin d'activité ne visait que les routiers transportant des marchandises et que depuis sa signature, il y a eu seulement 517 demandes de départ en retraite à 55 ans acceptées pour 2 600 demandes effectuées. Et il faut savoir qu'il y a 221 000 salariés routiers.

- le délai de carence en cas de maladie fut ramené de 10 jours à 5 jours. Peut-être un des points qui a été réellement appliqué depuis.

- la promesse d'une prime de 3 000 F en fin d'année qui n'a été une réalité que dans quelques entreprises puisque 4 000 chauffeurs l'ont eue. Et ce fut parfois en remplacement d'une prime annuelle déjà existante (13<sup>e</sup> mois par exemple).

- sur les salaires : rien sinon un accord sur la transparence des temps de conduite et d'attente (déchargement et chargement) qui n'a pas été appliqué.

La grève était déjà dans l'air depuis le mois de juin 1997 pendant lequel des actions furent menées. Le mouvement était donc préparé par les routiers et... y compris par les patrons ! Les revendications ? Toutes les heures payées et donc le refus d'entendre parler de forfait mensuel ou annuel (proposé par les patrons). Le sentiment de s'être fait « berné » l'an dernier faisait dire aux routiers que cette fois-ci ils ne lâcheraient pas sans avoir obtenu une hausse de salaire et la revendication phare « 10 000 F pour 200 heures travaillées » (soit 50 F de l'heure). L'accord de l'an dernier n'ayant visé que les transports de marchandises, il était également réclamé son extension à tous les types de chauffeurs (ambulanciers, voyageurs...).

## Un mouvement moins spontané qu'en 1996 mais plus profond

A la différence de l'an dernier où il y eut des barrages sur les routes et de manière progressive, il y a eu cette fois beaucoup de barrages en peu de temps (150 les premiers jours) mais avec moins de routiers mobilisés et moins de camions immobilisés dans

les barrages. La raison : les patrons, petits et grands, ont eux aussi anticipé le conflit en faisant au maximum en sorte de bloquer les camions aux dépôts et en imposant aux salariés des congés. Pour une profession dont souvent plus de la moitié du personnel se trouve sur les routes, cette tactique des patrons a rendu les barrages plus difficiles à réaliser.

Cette pratique a conduit les routiers grévistes à envisager d'autres moyens de pression que les barrages de camions sur les grands axes rou-

tiers : blocage des raffineries, des ports pétroliers, des plates-formes alimentaires et autres points stratégiques.

Dans le département du Rhône, à partir du Dimanche 2 novembre, les routiers ont lancé plusieurs opérations : un barrage sur l'A6 au niveau de Villefranche-sur-Saône a été maintenu pendant 2 jours, un blocage de la raffinerie de Feyzin (Rhône) qui équivaut à bloquer un transit quotidien de 250 camions, un blocage des plates-formes alimentaires de la région, et le blocage du

port pétrolier de Givors. Des actions similaires furent répétées dans tout le pays.

Beaucoup de routiers s'étaient préparés pour tenir un conflit dur et long (la grève de l'an dernier avait duré 12 jours). Certains avaient prévu du ravitaillement dans leurs camions.

Il faut souhaiter qu'à la parution de cet article le patronat ait reculé. Ce ne sera qu'un encouragement pour tous les salariés !

Manu - groupe Déjacque (Lyon)



## Sur le barrage du CRT de Lesquin

JEUDE 6 NOVEMBRE, 23 HEURES. Il fait nuit noire quand, à quelques-uns, nous rendons visite aux routiers en grève qui organisent le blocus du Centre régional de transport de Lesquin, en bordure de l'aéroport de Lille. Le pluvieux et les rangées de camions qui encombrent toutes les voies d'accès au C.R.T. sont impressionnantes. Les routiers accueillent chaleureusement l'énorme marmite de soupe que nous leur apportons en guise de solidarité.

Il y a là des milliers de camions, de toute la France, mais aussi de l'Europe entière, bloqués par le mouvement de grève de leurs collègues français. Ça discute ferme autour du feu et sous la tente qui permet de se protéger un peu de la pluie, entre les quelques dizaines de routiers qui veillent... Certains nous rapportent les quelques méaventures qu'ils ont connu ici : une première tentative de blocus avortée face à quelques rangées de C.R.S. ; ceux qui tentent malgré tout de traverser le barrage filtrant. D'après un militant C.F.D.T., il n'y a pas eu de problème ou d'accrochage majeur avec ces routiers étrangers bloqués, contrairement à ce que ne cesse de laisser entendre la grande presse. Patrick, un jeune routier belge raconte qu'il est arrivé ici lundi après-midi, qu'il y a été bloqué mais qu'il est resté depuis : la condition des routiers français et belges est sensiblement la même, horaires impossibles, souvent de 6 h le matin jusqu'à 21 heures ou même jusqu'au lendemain matin quand il n'est pas question de s'arrêter en route, salaire de misère comparé au temps de travail extensible. Si les routiers belges font officiellement 40 heures de conduite par semaine, c'est sans compter les temps d'attente, de chargement/déchargement obligatoire (si tu refuses, le client téléphone à ton patron et t'es dehors...), payés nettement moins que la conduite... Selon lui, c'est clair, il faut lutter au niveau européen, pour un salaire unique des chauffeurs, ainsi qu'un barème détaillé des prix de transport afin de lutter contre la concurrence sauvage, tant nationale qu'internationale dont ils font les frais.

Avec un militant C.F.D.T., nous discutons un peu de la poursuite des négociations entre patrons et syndicats. Il s'étonne que les grands patrons regroupés dans l'U.E.T. soient maintenant revenus à la table des négociations et qu'ils semblent maintenant accepter une augmentation salariale de 4%

alors qu'ils l'avaient quittée la semaine dernière en jugeant inacceptable une telle augmentation. « Ils nous ont poussé à la grève, c'est clair. Il s'agit peut-être de savoir pourquoi ». C'est l'occasion de lui parler d'annualisation du temps de travail, de l'attitude maximaliste de l'U.E.T. qui voulait imposer cette revendication patronale. L'annualisation, qui sera la contrepartie des 35 heures dans les négociations boîte par boîte prévues après la Conférence sur l'emploi. De parler aussi de cette avancée bizarre des négociations : un salaire de 10 000 F pour 200 heures de travail mensuel, alors que l'horaire légal est de 169 heures. Pour lui, c'est clair, les routiers luttent pour un salaire décent. A l'heure actuelle, il n'est pas rare qu'ils travaillent 240 heures par mois (60 h par semaine...) ou plus... Ces 10 000 F, c'est déjà une avancée pour une réduction sensible du temps de travail et un salaire mensuel plus décent défini par des règles claires.

C'est pourtant un accord entre patrons et syndicats sous l'égide de l'État qui se trouve clairement en dehors du code du travail. Mais il estime que c'est déjà une avancée et qu'il sera difficile d'obtenir plus, la plupart des boîtes ne pouvant selon lui supporter maintenant une application réelle des 169 h/mois, voire des 35 h/semaine, même s'il le souhaite. L'annualisation du temps de travail, l'U.E.T. en a abandonné la revendication dans les négociations et les 10 000 F mensuels y sont plutôt contraires : il s'agit plutôt d'une mensualisation du salaire et des horaires qui faisait jusqu'ici défaut.

Quant à savoir si un prochain accord sera effectivement appliqué, contrairement à celui de 96, ils demandent tous des garanties, sans bien encore savoir lesquelles : des engagements écrits, des signatures, des changements tout de suite, la garantie du gouvernement (mais un gouvernement ça change), une nouvelle grève un mois après un accord éventuel si rien n'a bougé... Tiens, une rumeur court selon laquelle les routiers italiens devaient se mettre en grève lundi 10 novembre. Et si c'était ça la garantie ? Avec celle des cheminots, des électriciens, des gaziers, des employés de la restauration aussi flexibles et exploités que les routiers, des ouvriers, des employés, des précaires, des chômeurs, des étudiants internationalement...

Bertrand Dekonink  
groupe Humeurs noires (Lille)

## En bref

■ Le numéro 26/26 du bulletin Brisons nos chaînes! vient de paraître. Il vous propose un regard dissident sur le monde de la télévision et des médias. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F.

■ Le grain de C.E.L. de novembre vient de paraître. La revue trimestrielle du centre d'éducation libertaire Bonaventure coûte 10 F. Bonaventure : 35, allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint Georges d'Oléron.

■ Le numéro 28 de L'Encre noire est paru. Pour le recevoir : Encre noire, c/o CAES, B.P. 113, 54510 Tomblaine (joindre 3 timbres à 3 F).

MANTES-LA-JOLIE

# Le Pen poursuit les antifascistes

**L**E 30 MAI 1997, Jean-Marie Le Pen débarquait à Mantes pour soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate Front national dans la 8<sup>e</sup> circonscription des Yvelines. A peine descendu de voiture devant la Collégiale (quel manque de respect pour les églises, de la part d'un fan de Chrétienté-solidarité!), Le Pen, en führer et en furie, se jetait poing levé contre la candidate socialiste venue protester, parmi d'autres Mantais, contre sa venue. Il lâchait ensuite ses miliciens de la D.P.S. (Département protec-

tion sécurité), armés de gants plombés et de matraques télescopiques, contre les militants antifascistes qui arrivaient de plus en plus nombreux. Chacun a pu voir sur les chaînes France 2 et 3 ou M6 ce déchaînement de violence et d'insultes où le chef du F-Haine en personne menait la danse; on le voit même, bave aux lèvres tel le pitbull d'un de ses potes skinheads, poursuivre un militant en le traitant de « pédé de rouquin », expression particulièrement choisie... Mais très vite les antifas se rassemblaient et obligeait le staff

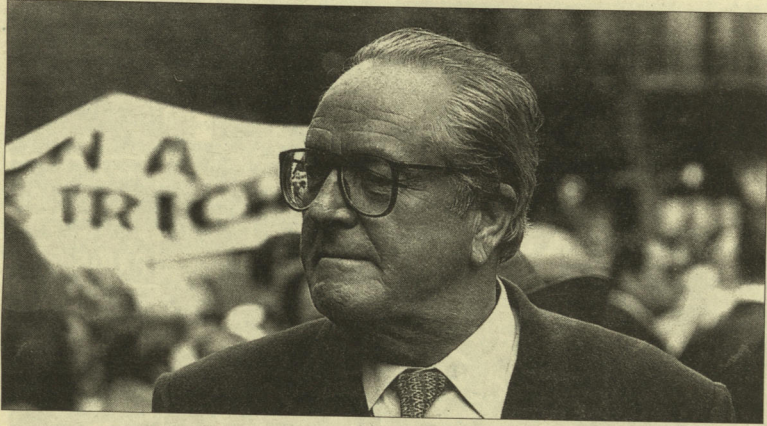
lepeniste à s'enfermer dans un café; ils en sortirent sous des jets d'œufs et la manifestation se termina par une omelette de D.P.S., jolie à voir, mais pas comestible. Retour de campagne: après cette violente prestation des frontistes, ce sont eux qui aujourd'hui portent plainte, et des antifascistes qui devront comparaître le 20 novembre au tribunal de Versailles! Trois d'entre eux, membres du S.C.A.L.P. de Mantes, sont poursuivis pour avoir injurié publiquement Le Pen et sa formation avec des slogans tels

que « F comme fasciste, N comme nazi... » ou « Le Pen, fasciste, assassin ». Le Pen et consorts, qui veulent sans doute renouveler leur stock de matraques et autres instruments favorables à leur conception de la paix civile, demandent des « indemnités » à hauteur de 110 000 F par personne...

Des militants du P.C.F. sont par ailleurs poursuivis. Précisons que les personnes mises en cause s'étaient préalablement rendues au commissariat de Mantes pour porter plainte pour coups et blessures volontaires; là une seule plainte a été retenue en définitive. Il n'y a sans doute aucun lien entre cette attitude et le fait que 38 % des policiers de Mantes sympathisent avec le Front! Une campagne de soutien s'est mise en place dans la perspective du procès; des actions ont déjà eu lieu: une pétition a été largement diffusée. Les signataires y déclarent que « Le Pen et son parti fasciste propa-

gent partout la haine, le racisme et l'exclusion. Mobilisés eux-mêmes contre le F.N., contre ses théories et ses pratiques, ils déclarent soutenir les militants du S.C.A.L.P. poursuivis ainsi que tous les antifascistes mantais qui pourraient l'être dans cette affaire. » On y retrouve un certain nombre de personnalités: Maurice Rajsfus, Gilles Perrault, Siné, Gérard Delteil, Jean-Bernard Pouy, Serge Quadrupani, Thierry Jonquet, Jen-Louis Hurst, René Monzat... Mais il sera de toute façon indispensable qu'il y ait une présence antifasciste massive au procès qui se déroulera le jeudi 20 novembre à 14 heures à la 5<sup>e</sup> chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Versailles (3, avenue de l'Europe). Pour soutenir les accusés et pour faire face à l'éventuelle présence agressive du F.N., soyons nombreux le 20!

**Hervé Delouche**  
réseau No pasaran



TOULOUSE

## Olivier Martin condamné en appel

**A**LORS QUE L'AVOCAT D'OLIVIER MARTIN avait demandé la relaxe pour un acte d'assistance à personne en danger et qu'il a été prouvé que les personnes ayant commis l'arrestation ne pouvaient être identifiées en tant que policiers, la justice en a décidé autrement. Olivier écope de 50 000 francs d'amende et de douze mois de prison avec sursis.

Cette sanction injuste met la liberté d'Olivier Martin sous condition et ce à deux niveaux:

- au niveau de sa personne, en tant que simple citoyen contribuable, Olivier paye une somme élevée parce qu'il a la chance, du fait qu'il travaille et qu'il a un statut social, d'être, aux yeux de la justice, solvable.

On peut se demander, si cela n'avait pas été le cas, de quoi on l'aurait privé... Cela nous montre une fois de plus, s'il en était besoin, que, dans cette société, et au regard des institu-

tions qui la représentent, l'homme est d'abord et avant tout une marchandise.

- d'autre part, en prononçant une peine de 12 mois avec sursis, c'est Olivier Martin, militant du syndicat C.N.T., qu'on vise, en mettant « sous condition » son choix politique et ses prises de positions qui en découlent. Le message est clair: la justice indépendante rappelle que ce sursis est une invitation-oppression à se tenir tranquille, à rentrer dans le rang des bien-pensants.

Au temps de la grande mode de la repentance et des repentis, nous devons être vigilants sur toutes les mesures d'intimidation et de provocation qui visent à rendre muets ceux qui luttent pour la construction de nouvelles solidarités, qui refusent la gestion d'un système social injuste et qui prônent sa transformation radicale.

Syndicat intercorporatif C.N.T.

LYON

## Le Monde Libertaire n'a pas que des amis!

Depuis un an et demi, le groupe Durruti de l'Union locale de Lyon de la Fédération anarchiste vend le *Monde libertaire* au centre d'échange métro-bus Laurent Bonneval, lieu de passage important de l'agglomération lyonnaise. Jusqu'ici tout va bien!

Malgré la visite d'une patrouille de Vigipirate, l'an dernier, nous signifiant l'interdiction de vendre le journal en ces lieux, rien, sinon le vent et le froid, ne venait nous déranger. Or, ce vendredi 7 novembre, une employée de médiation-ambiance nous accosta pour nous prier de partir, les activités à but lucratif étant dorénavant interdites sur le territoire des T.C.L. (Transport en commun lyonnais), sous peine de visite à la maison Poulaga et d'amende à plusieurs zéros (1 000 à 2 000 F). Cette salariée fait partie de ce que l'on appelle les « A.M.s. », pseudo-police composée de jeunes de banlieue qui sont présents sur les lignes « chaudes » de l'agglomération lyonnaise.

Nous voilà de plein pied dans la politique de sécurité du S.Y.T.R.A.L. (SYndicat des TRAnsports Lyonnais, entreprise d'économie mixte), qui subitement décide de ne plus tolérer les vendeurs de journaux, d'autant plus s'ils sont anarchistes.

Nous avons donc interrompu notre vente plus tôt, croisant au passage une patrouille Vigipirate, une dizaine de contrôleurs et encore quelques flics en centre ville...

Nous ne nous laisserons pas faire et continuerons à vendre le *Monde libertaire* au nom de la liberté d'expression. A bon entendeur, salut!

Xavier - groupe Durruti (Lyon)

## Opération coup de poing des salariés d'E.T.G. Chausson Gennevilliers

**J**EUDI 30 OCTOBRE, 13 heures, quatre à cinq cents salariés d'E.T.G. Chausson profitent du changement d'équipe pour pénétrer dans l'usine Renault-Flins, investir l'atelier de production, bloquer les deux chaînes (120 véhicules/heure), et ce pendant quatre heures.

La direction intervient aussitôt accompagnée d'un huissier pour constater le blocus. Des heurts éclatent entre la direction et les occupants. Les salariés de Renault-Flins rejoignent immédiatement leurs camarades tandis que l'encadrement les rappelle à reprendre leur poste.

L'exaspération est à son comble, c'est le contraire qui se produit. L'action des salariés de Gennevilliers devient une action commune, celle de tous les travailleurs présents. Le blocus total com-

mence pendant que les forces de l'ordre prennent place aux abords du site. Le directeur en personne propose une négociation avec les syndicats pour mettre fin à l'occupation.

La réponse est « On a rien à négocier avec un larbin, amenez nous le P.d.g. ! »

### E.T.G. Chausson en route pour la liquidation totale

Filiale du groupe Renault, E.T.G. Chausson ne compte plus que 1180 salariés qui fabriquent la camionnette Renault Trafic. S'ils ont manifesté à Renault, c'est parce qu'ils sont confrontés depuis juillet dernier à un nouveau plan de 358 suppressions d'emploi.

Ils savent que ce plan n'est qu'une étape vers la liquidation totale, Renault n'ayant d'autre projet que de terminer

une production et se débarrasser de tous. C'est ce qu'ils vivent déjà depuis des années dans ce qui fut la « société des usines Chausson » où les sites fermaient les uns après les autres grâce aux actionnaires d'alors: Renault et Peugeot, ceux-ci allant même pour cela organiser un dépôt de bilan frauduleux fin 1993.

Renault reste seul patron de la seule usine de Gennevilliers, avec la même politique vis-à-vis du personnel, faisant le chantage du salaire et de l'emploi depuis plusieurs mois.

La direction voulant faire passer une réduction du temps de travail avec perte de salaire, ils refusent en faisant grève deux semaines de suite et en manifestant en juillet dernier. La colère qu'ils expriment sur un tract C.G.T.-C.F.D.T., c'est qu'il est clair qu'une réduction du temps de travail doit servir

à répartir le travail entre tous mais pas à répartir la misère, et à maintenir et créer des emplois sans remettre en cause les salaires.

Conscients des profits patronaux important depuis toutes ces années, ils pensent qu'il faut prendre au groupe Renault et pas à eux pour financer toutes ces mesures et arrêter les licenciements.

### L'espoir

Cette opération coup de poing semble être le point de départ d'une

bataille de grande ampleur chez Renault.

Espérons que la colère des ouvriers ouvre la voie à une vraie réflexion de la part de toutes et tous sur une même volonté de changer de système pour une société égalitaire et fraternelle où nous serions libérés des courbes et des pourcentages.

Soyons toutes et tous responsables de ce qui se passe à Renault-Flins et ailleurs.

Noureddine, Sylvie, Bruno  
groupe d'Évreux  
de la Fédération anarchiste

**abonnez-vous!**

# L'Afrique du Sud après l'apartheid

**H**ISTORIQUEMENT, L'AFRIQUE DU SUD a été l'archétype de la pauvreté et de l'oppression associée au capitalisme et au racisme. Les premières élections législatives non raciales d'avril 1994 avaient donné beaucoup d'espoir pour les réparations des injustices du passé. La tenue d'élections ouvertes au peuple tout entier et le remplacement des lois racistes par des droits démocratiques et des droits civiques a été une grande victoire pour la lutte en Afrique du Sud. Mais le nouveau gouvernement de Nelson Mandela et de l'A.N.C. n'a jamais pu prendre en charge les demandes de la classe ouvrière noire pour l'égalité et la redistribution des richesses.

## Inégalité

En Afrique du Sud, 47% des foyers noirs vivent sur ou au-dessous du seuil de pauvreté. Cependant, les dix familles sud-africaines les plus riches valent ensemble 18 milliards de rand. Le taux de chômage est de 30% mais les directeurs des grandes entreprises gagnent jusqu'à 900 000 R/An. Cinq grandes entreprises contrôlent 80% du marché financier de Johannesburg et 120 000 fermiers (blancs pour la plupart) possèdent 87% de la terre.

L'inégalité en Afrique du Sud ne suit pas seulement les « frontières » raciales. Alors que la plupart des pauvres sont noirs, tous les noirs ne sont pas pauvres. Les vingt dernières années ont connu une rapide expansion d'une bourgeoisie et d'une petite bourgeoisie noires. Cette expansion s'est accélérée depuis les élections d'avril 1994. Entre 1975 et 1991, les 20% des foyers noirs les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de plus de 40%. La même période a connu un déclin similaire des 40% des plus pauvres des foyers blancs. Ces schémas des inégalités de races et de classes indiquent que la classe ouvrière noire – la majorité de la population – est la principale victime de l'héritage du racisme et du capitalisme de l'Afrique du Sud.

## Apartheid-capitalisme

Les souffrances de la classe ouvrière noire trouvent leurs racines dans la forme particulière de développement capita-



liste de l'Afrique du Sud: le capitalisme-apartheid. L'apartheid n'a pas été uniquement le fait d'un racisme fanatique comme le soutiennent les médias bourgeois.

Les formes de contrôle social de l'apartheid ont posé les bases pour le développement du capitalisme en Afrique du Sud. Les lois sur le contrôle des déplacements (pass-laws), le système du travail de migration, l'absence des plus élémentaires droits politiques, l'interdiction des syndicats de noirs, le logement des travailleurs en baraques... tout cela a créé une force de travail extrêmement bon marché et rigoureusement contrôlée pour servir dans les mines, les fermes et les usines du pays. Dans de nombreux cas, un tel système permettait de payer les ouvriers en dessous du seuil de subsistance. L'idéologie raciste justifiait cette oppression.

## La fin de l'apartheid

L'apartheid a commencé à se fissurer dans les années 70 à cause d'une stagnation économique et d'une révolte massive, à la base, des travailleurs et des pauvres.

Chargée d'un sentiment anticapitaliste, la résistance a également mis en avant des formes d'autogestion. Par exemple, des syndicats de masse, avec un projet socialiste, furent établis dans les années 70-80, à l'époque où, dans les townships noirs, on a pu voir des tentatives de remplacer le gouvernement de l'État par des « associations civiques » démocratiques et des communautés de base.

C'est avec cet arrière-plan que le régime a choisi de négocier la nouvelle constitution politique avec l'A.N.C. et les modérés dans les années 1990.

## Démocratie néo-libérale

Ces négociations ont conduit à la tenue des premières élections non-raciales en avril 1994. Pour la première fois en 300 ans, tous les noirs ont eu le droit de voter; la liberté de parole et la libre association.

Toutefois, cette avancée politique n'a pas entraîné d'améliorations de la situation matérielle de la classe ouvrière noire. Bien que l'A.N.C. ait fait campagne sous le slogan « Une vie meilleure pour tous » en 1994, elle s'est désormais fermement ralliée à une forme néo-libérale de capitalisme appelée G.E.A.R. (Growth, employment and redistribution) – croissance, emploi et redistribution), stratégie macro-économique pondue en juin 1996. G.E.A.R. appelle à la privatisation des actifs de l'État, à la libéralisation du commerce international et de la circulation des capitaux, à la flexibilité du marché du travail et à un rôle minimal de l'État dans les activités économiques.

Voici des exemples concrets de l'adoption par l'A.N.C. de politiques néo-libérales: tentatives de privatisation des biens de l'État (l'eau); programme de réforme foncière basée sur le principe de la redistribution des terres via le marché; coupes dans le budget de nombreuses universités; campagne « Masakhane » (construire

ensemble) pour forcer le paiement de l'électricité et de l'eau dans les townships; fermeture ou restructuration à la baisse des « hôpitaux non rentables ».

## Pourquoi?

Partout dans le monde, des politiques néo-libérales semblables ont exacerbé les souffrances des pauvres, entraînant des pertes de salaire, du chômage, des réductions des dépenses sociales et des attaques contre les droits des travailleurs.

La capitulation rapide de l'A.N.C. pour une telle politique est significative d'un ensemble de facteurs.

Tout d'abord l'intégration des cadres de l'A.N.C. aux structures de la classe dirigeante en Afrique du Sud. L'A.N.C. a toujours considéré l'État comme un instrument de changement progressif, sans voir que l'État par sa nature même ne peut que se défendre et protéger les privilèges. En tant que fonctionnaires d'État, les leaders de l'A.N.C. font en sorte de maintenir le capitalisme en Afrique du Sud, et subissent les pressions des institutions internationales (Banque mondiale, F.M.I...) et des monopoles locaux pour mettre en place le néo-libéralisme.

Mais ce serait une erreur de croire que l'A.N.C. a simplement été forcée d'adopter cette politique. L'A.N.C. est depuis longtemps en faveur du système économique capitaliste, et ses cadres et dirigeants constituent depuis longtemps le noyau même de la bourgeoisie noire montante. En tant que tels, ils s'identifient aux intérêts de classe et aux privilèges des capitalistes blancs. Ils ne souffrent pas de l'exploitation de la classe ouvrière mais au contraire, il en tirent profit.

## Quelle crise?

Dans cette situation, un changement social progressiste doit être le but de la classe ouvrière noire majoritaire qui n'a rien à perdre et tout à gagner au renversement du système social actuel. Un combat constant requiert une rupture avec le front uni des bourgeois noirs ou blancs en faveur d'un programme de lutte de masse et d'autonomie des travailleurs.

Finalement, ce n'est qu'à travers de la révolution sociale que se briseront les entraves du racisme et du capitalisme. Seul le communisme libertaire international pourra éradiquer le racisme et le capitalisme et nous mener vers un système d'égalité et d'autogestion.

La résistance aux assauts du néo-libéralisme a déjà commencé, avec deux grèves générales en 1997 contre la flexibilité du travail ainsi que des émeutes contre les coupures d'électricité.

## Lucien, délégué de Workers Solidarity Fédération (WSF) au congrès de l'I.F.A.

WSF, Suite no.36, Private Bag X42, Braamfontein, 2017, Johannesburg, South Africa.  
<http://www.geocities.com/CapitolHill/7017/wsf-sa@geocities.com>

Il est crucial que les militants anarchistes interviennent dans ces combats pour promouvoir l'idée anarchiste. C'est pourquoi la Workers Solidarity Federation of South Africa appelle à un soutien financier. Une telle aide peut être adressée via la Fédération anarchiste francophone.

## Brève histoire de l'anarchisme en Afrique du Sud

Ce texte est extrait d'un entretien paru dans le troisième numéro de « Red and Black revolution » entre des militants de la Workers Solidarity Federation (organisation anarchiste sud-africaine) et le Workers Solidarity Movement (organisation anarchiste irlandaise).

**A**NARCHISME et syndicalisme ont (ou tout au moins avaient) une place importante dans l'histoire sud-africaine, bien qu'elle soit manifestement cachée et obscurcie par les versions historiques officielles et « radicales ». Avant la fondation du S.A.C.P. (parti communiste sud-africain) en 1921, les idées libertaires étaient courantes au sein de la gauche révolutionnaire. Une section du syndicat américain des Industrial Workers of the World (I.W.W.) fut établie ici en 1911, se développant en dehors d'une organisation qui s'appelait l'Industrial Workers Union. Celle-ci fut créée par le Witwatersrand Trades and Labour Council (W.T.C.L.) conservateur et corporatiste (et également

raciste) sous la direction de Tom Mann, le révolutionnaire anglais venu en Afrique du Sud en 1910. La section sud-africaine des I.W.W., quant à elle, était liée à la section antiparlementaire de Chicago et à *Voice of Labour* (La voix du travail), journal local radical avec lequel ils étaient étroitement associés et qui publiait des articles d'anarchistes syndicalistes américains comme Vincent St John. Les I.W.W. d'Afrique du Sud syndiquèrent principalement des blancs pauvres et non-qualifiés (et aussi d'autres groupes comme les travailleurs de l'imprimerie).

Ils lancèrent plusieurs grèves mais disparurent aux environs de 1913. Certains syndicalistes étaient également actifs à l'intérieur du W.T.C.L., dont il

faudait souligner l'opposition à la politique raciste de l'organisation: par exemple ils syndiquaient aussi bien les mineurs blancs que noirs.

Lors du déclenchement de la première guerre mondiale, un certain nombre de révolutionnaires socialistes, dont des anarchistes et des syndicalistes, s'unirent pour former l'International Socialist League (I.S.L.), une organisation qui s'opposait à la prise de position en faveur de la guerre de la Seconde internationale (représentée en Afrique du Sud par le raciste Labour party). Bien que l'I.S.L. soit habituellement considérée comme un parti marxiste et comme le précurseur du S.A.C.P., les positions politiques internes étaient bien plus complexes.

Par exemple, le journal de l'I.S.L. contenait des publicités pour *La conquête du pain* de Kropotkine et d'autres écrits socialistes non marxistes, et pas encore pour les travaux de Marx et Engels. La position dominante au sein

de l'I.S.L. semblait être « doleanite », c'est-à-dire un syndicalisme soutenant à la fois le syndicalisme révolutionnaire et la participation au parlement.

Cette espèce d'idéologie caméléon permit probablement d'assurer une certaine unité entre les divers membres de l'I.S.L., qui incluait un actif groupe anarcho-syndicaliste opposé à la participation aux élections capitalistes. Entre 1917 et 1918, les Deleanites et les anarcho-syndicalistes prirent l'initiative d'organiser l'Industrial Workers of Africa (initialement appelé I.W.W.) qui fut le premier syndicat noir de l'histoire sud-africaine.

Les restes de l'Industrial Workers of Africa jouèrent un rôle important dans les luttes des travailleurs noirs en 1919-1920. Précédemment, les anarcho-syndicalistes quittèrent l'I.S.L. et montèrent l'Industrial Socialist League qui était principalement basée au Cap. L'Industrial Socialist League semble avoir connu quelques succès dans la

syndicalisation des travailleurs non blancs du lieu et maintint un local dans les ghettos du Cap.

A Durban, les syndicalistes s'impliquèrent dans une tentative réussie de syndicalisation des asiatiques. Par ironie, malgré sa politique libertaire, cette organisation se renomma elle-même Communist Party of South Africa en 1920 et sollicita son affiliation à la troisième internationale comme le fit l'I.S.L. L'Industrial Socialist League ne remplissait pas les conditions de l'adhésion, qui incluait la volonté de s'engager dans l'activité électorale et de travailler au sein des syndicats réformistes. Finalement, elle fusionna avec l'I.S.L. pour former le S.A.C.P. officiel.

Une fois celui-ci établi en 1921, les idéaux marxistes devinrent prédominants au sein de la gauche révolutionnaire, même si quelques traces de l'ancien mouvement libertaire existent encore.

## Aspects de la domination et de l'exploitation mondiale

Les 30 octobre, 1er et 2 novembre dernier, s'est tenu à Lyon le sixième congrès de l'Internationale des Fédérations anarchistes réunissant une vingtaine d'organisations de part le monde (cf M.L. n° 1099). Après vous avoir livré, la semaine dernière, un bilan général du congrès nous vous présentons ici les deux motions qui y ont été adoptées.

**L**A MONDIALISATION du capitalisme et la mise en place d'organisations étatiques supra-nationales (F.M.I., Banque mondiale, etc.) ne sont pas faites pour satisfaire les besoins de l'humanité. Elles ne sont pas non plus conçues et structurées pour être contrôlées par la population mondiale.

Au plan économique, ce système est tenu par un nombre de plus en plus restreint d'entreprises formant des oligopoles: les multinationales. Ce sont ces dernières qui orientent et gèrent le système économique mondial, bien évidemment pour en tirer le maximum de profits.

Pour ce faire, elles s'appuient sur la capacité de contrôle social, militaire, policier et religieux des États et sur le contrôle idéologique exercé par les médias. Ces différents contrôles garantissent en fait la stabilité politique, donc la stabilité économique.

La mondialisation du capitalisme est la poursuite à l'échelle mondiale du mouvement séculaire de concentration du capital inhérent à tout système concurrentiel. Nous assistons aujourd'hui à une croissance globale des échanges commerciaux et financiers sur la planète. Toutefois cette croissance globale reste en partie au moins du domaine du virtuel, ne concernant que les titres de propriété financiers

(obligations et actions) et les monnaies.

On constate en effet une certaine déconnexion entre d'une part des échanges financiers organisés à l'échelle de la planète et d'autre part, des échanges commerciaux et un système productif plus ou moins structurés à l'échelle continentale. Ceci révèle les tensions concurrentielles existant à l'échelle planétaire pour le contrôle de la production et des échanges. Par ailleurs, cette économie de « casino » nous fait passer d'un capitalisme à crises de production plus ou moins cycliques à un capitalisme de crise permanente.

Loin d'aboutir à un système monolithique, à la constitution de quelques super-entreprises fordistes, ce mouvement s'est doté d'une structuration extrêmement flexible et mouvante. La montée en puissance des holdings va de pair avec un fort développement de petites et moyennes entreprises. Ceci ne signifie pas que l'on assiste à la mise en place d'une économie à deux niveaux. De la plus petite des entreprises jusqu'à la holding la plus puissante, des liens existent, mais comme il se doit dans le système capitaliste, ces liens sont des rapports de domination et d'exploitation.

Le système économique actuel est un système d'exploitation en cascade. Ce mécanisme encore une fois n'est pas nouveau. Il avait déjà été mis en relief

par Elisée Reclus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à propos de l'exploitation coloniale des Indes par les capitalistes britanniques via les maharadjahs hindous. En fait, le système capitaliste se fonde sur une fine hiérarchisation des statuts sociaux et des revenus.

La mondialisation du capitalisme ne réduit en aucune façon les écarts entre zones géographiques et entre classes sociales. Loin d'unifier la planète et la société dans une mythique société de consommation et une hypothétique classe moyenne, la mondialisation du capitalisme génère en fait une fragmentation sans précédent entre espaces géographiques et entre classes. Elle accentue les inégalités économiques et sociales, accroît le nombre de prolétaires et les paupérisés de plus en plus.

En définitive, la mondialisation du capitalisme génère un système d'exploitation complexe, généralisé à l'ensemble de la planète, fondé sur des rapports de classes et de pouvoir, opposant le prolétariat (ceux qui n'ont que leur force de travail) à la bourgeoisie (ceux qui possèdent et contrôlent les moyens de production et d'échanges), mais aussi les prolétaires entre eux et différentes factions de la bourgeoisie entre elles.

Incontestablement, les bourgeoisies de la triade (Amérique du Nord, Europe occidentale et Asie du Sud-est) dominent actuellement le système capitaliste mondial. Elles exploitent l'ensemble de la planète en fonction des profits qu'elles peuvent en tirer. Toutefois, pour atteindre ce but, elles ne sont pas seules face au monde. Elles s'appuient au contraire sur un réseau étoffé de bourgeoisies locales présentes dans tous les pays, ceux de la triade comme ailleurs.

Cette hiérarchie globale n'est pas déterminée à jamais. Les rapports de force existant au sein des différentes strates de la bourgeoisie ne sont pas figés pour toujours. De nouvelles bourgeoisies peuvent émerger tant au niveau local qu'à l'échelle internationale. Dans ce dernier cas, elles s'incorporent simplement aux oligarchies existantes. Elles deviennent pour un temps les nouveaux maîtres du monde.

En définitive, en ce qui concerne la situation mondiale, nous pensons qu'il est très important de souligner les points suivants:

1 La compétition économique mondiale et le rétrécissement des marges de manœuvre des entreprises s'accroissent parallèlement en provoquant la détérioration des conditions de vie des classes sociales prolétariées, pauvres ou marginalisées partout dans le monde. L'inégalité sociale s'accroît, y compris dans les pays dit développés.

Dans la situation actuelle, le maintien du système capitaliste dépend de plus en plus de la consommation de la marchandise guerrière, des guerres et encore des guerres. Malgré la mise en place d'instances supra-étatiques (Union Européenne, A.L.E.A.N., A.S.E.A.N., etc.), le développement de l'idéologie et des politiques nationaliste, militaristes, et racistes est un besoin vital du système capitaliste dans sa période actuelle pour diviser et mettre en concurrence le prolétariat de la planète.

2 La dépendance dans laquelle se trouvent toutes les régions de la planète vis-à-vis du marché capitaliste mondial et le niveau de centralisation



atteint par l'économie capitaliste ont transformé le nationalisme « révolutionnaire » tiers-mondiste en un simple instrument de luttes inter-impérialistes.

3 Dans cette période de totalitarisme démocratique-marchand, on assiste à une dérive complète des différents courants du « socialisme » autoritaire ou étatique (la droite et la gauche se confondent et sont interchangeables) et à la transformation des syndicats bureaucratique-réformistes en instruments d'application des plans répressifs des gouvernements et des capitalistes. C'est-à-dire en instruments de la contre-révolution.

Les syndicats réformistes, reprenant en cela le rôle ancestral des religions, en viennent à gérer seuls ou avec ces dernières l'assistance sociale publique, c'est-à-dire une partie du contrôle social.

Nous devons faire une critique radicale, en réfutant le modèle syndical imposé par les États, en nous basant sur une propagande qui les dénonce constamment.

Nous devons défendre un modèle syndical différent, basé sur les assemblées générales des travailleurs, l'action directe et la solidarité, ainsi que l'appui aux différentes initiatives qui pourraient apparaître en vue de créer des organisations anarcho-syndicalistes de par le monde.

Dans cette période, le capitalisme récupère toutes les luttes sectorielles, les transformant en simples pièces de théâtre politiques ou politico-« révolutionnaires ».

4 Particulièrement dans les pays de la périphérie du capitalisme mondial, la démocratie représentative et le réformisme sont, dans la période actuelle, des moyens décisifs pour empêcher l'éclosion et le développement de la guerre sociale des exploités et des opprimés.

5 Dans le cadre actuel du capitalisme, les problèmes écologiques, effectivement très graves, ont encore tendance à s'aggraver davantage.

Toutefois les prolétaires ne peuvent être tenus pour responsables de la détérioration de l'environnement. Celle-ci est de la responsabilité de ceux qui gèrent le système économique: les capitalistes.

6 L'organisation de la violence contre-révolutionnaire constitue un des objectifs prioritaires de l'ensemble des gouvernements totalitaires, fascistes ou démocratiques, de gauche ou de droite, dans la période actuelle.

7 Les problèmes économiques et sociaux des classes prolétariées et pauvres, ainsi que l'ensemble des conséquences de la guerre économique entre capitalistes, constituent la base sur laquelle peut se fonder une guerre sociale, opposant directement les pauvres et les gouvernés aux classes gouvernantes et exploiteuses. Ceci nous conduira à la révolution mondiale anarchiste.

Le combat d'idées est indispensable pour unir les prolétaires contre la bourgeoisie, mais ne suffit pas à lui seul. Nous devons aussi favoriser la formation d'organisations de lutte. Toutefois, il ne peut s'agir d'un effort unique visant à construire un seul type d'organisation. Nous devons favoriser la création et le développement d'un ensemble cohérent de structures spécifiquement anarchistes, mais aussi syndicales, territoriales (comité de quartier et de ville) et les divers secteurs de luttes (organisation de femmes, de jeunes, antimilitariste, anticlérical et antireligieuse, etc.), répondant aux différentes préoccupations du prolétariat.

De même que la lutte syndicale ne doit pas conduire au réformisme syndical, il est clair que les luttes écologistes et territoriales (notamment municipale) ne doivent en aucun cas être confondues avec la simple lutte environnementale ou la participation aux élections locales, auxquelles nous nous opposons quelles qu'elles soient.

Internationale des fédérations anarchistes

### Souscription

Nous avons fait appel afin d'organiser le congrès de l'I.F.A. à une souscription qui a permis aux délégations lointaines et/ou peu argentées de se rendre à Lyon. Voici la liste des derniers souscripteurs

Total précédent: 18 020 F  
G. Petit, F. Pellegrin, J. Henin, D. Bernardini: 100 F; D. Guisset, UR Centre: 200 F; P. Ronco, Groupe de Rouen: 500 F; N. Choquet: 512 F; P. Gaillard: 700 F. Nouveau total: 21 032 F

## Déclaration des femmes anarchistes

Une rencontre des femmes anarchistes présentes au congrès a eu lieu samedi soir, 1er novembre 1997.

- De l'analyse de la situation des femmes dans les différents territoires, il est ressorti d'une part que si chaque pays présente une situation particulière, les problèmes rencontrés présentent une certaine similitude: les femmes sont partout victimes de la crise économique et du poids important des idéologies conservatrices et patriarcales. D'autre part il existe une réelle volonté de travailler ensemble sur les oppressions spécifiques des femmes.

- Parmi les problèmes qui ont été discutés au cours de cette rencontre, un des aspects qui semble particulièrement important est la réapparition d'une idéologie réactionnaire et religieuse qui vise à un retour des femmes à leur rôle de soumission. Certaines compagnes sont intéressées à faire dans ce cadre une campagne de l'Internationale anarchiste.

- En tant qu'anarchistes nous pensons en outre que la libération des femmes ne peut et ne doit pas se faire par l'accès aux positions de pouvoir liées au capitalisme ou à l'État: le fait que des femmes soient premier ministre, puissent être ministre du culte dans l'Église catholique, ou cadre dans les entreprises, ou soient obligées de faire leur service militaire, ne constitue en aucun cas un progrès.

- Il apparaît également que les liens entre les anarcha-féministes doivent être renforcés, et que l'information sur les actions menées sur ce terrain doivent être échangées entre les différents pays. Nous proposons la création d'une commission de travail qui relaye la solidarité internationale des femmes face aux intégrismes:

- information sur la situation mondiale des femmes  
- campagne contre le jubilé catholique  
- collecte de matériel et de documents militants sur la question des luttes féministes.

- soutien aux femmes qui luttent dans tous les pays du monde pour leur autonomie et leur liberté, et en particulier solidarité avec les femmes vivant dans des pays en guerre et victimes de viols et de violences.

Internationale des fédérations anarchistes

LECTURE

Blondel est-il trotskyste ?

**C**E TITRE N'EST PAS un canular. Le dernier bouquin de Christophe Bourseiller (1) amène suffisamment d'éléments démontrant que la question mérite d'être posée. L'auteur nous fait plonger dans le trouble univers du lambertisme. Représenté aujourd'hui par le Parti des travailleurs, ce courant trotskyste aux pratiques particulièrement sectaires tire son nom de son chef, Pierre Boussel dit Lambert. Depuis près d'un demi-siècle, les lambertistes tissent leur réseau d'influence sans faire de vagues : de rares apparitions publiques mais un insidieux travail de noyautage. Cet entrisme est utilisé par tous les courants trotskystes mais ceux-ci l'ont poussé fort loin et pratiqué tous azimuts, de F.O. au P.S. en passant par la F.E.N., la franc-maçonnerie ou la Libre pensée.

Au fil du bouquin, on retrouve régulièrement des personnages dignes d'un mauvais roman d'espionnage, tel Alexandre Hébert. Agé de près de quatre-vingt ans, ce responsable historique de Force ouvrière présente la caractéristique de s'affirmer, encore aujourd'hui, anarchiste alors que, dès les années soixante, il était

l'un des principaux dirigeants du courant lambertiste. Poussant fort loin cette logique de la dissimulation, ces trotskystes sont allés jusqu'à conserver totalement secrète la réelle appartenance politique d'Hébert, y compris auprès de la très grande majorité des militants lambertistes. Hébert a pu ainsi en tromper plus d'un. Avancer masqué en arborant l'étiquette anarcho-syndicaliste est une pratique fréquente pour ces trotskystes : une des quatre tendances, tout autant officielle que purement fictive, du Parti des travailleurs, se prétend anarchiste.

Que vient faire Blondel dans cette galère ?

Le noyautage de F.O. par ces trotskyste, avait déjà été largement facilité par son prédécesseur Bergeron. Mais, depuis que Blondel est devenu secrétaire général en 1989, ce processus semble s'accélérer et paraît même changer de nature. Actuellement, les lambertistes tiendraient les rouages de cinq fédérations sur trente-trois et de quinze Unions départementales. Ils contrôlèrent aussi trois postes-clés de l'appareil :

le journal de la centrale, *Force ouvrière hebdo*, le Centre confédéral de formation des militants et surtout le secrétariat de l'organisation. Sur un autre registre, chacun a pu noter la radicalisation du discours confédéral qui correspond de plus en plus clairement aux orientations syndicales des lambertistes. Le rapprochement amorcé avec la C.G.T., l'ennemi historique, en constitue la parfaite illustration.

Bien sûr, ceci ne prouve rien. S'appuyant aussi clairement sur les lambertistes, Blondel a pris en tout cas le risque d'en devenir le prisonnier, perspective fort déplaisante quand on connaît leurs méthodes. La dissimulation constituant le principe même de l'entrisme, il est évidemment difficile d'y voir clair. Le bouquin de Bourseiller apporte pourtant un certain nombre d'éléments troublants. Citons en deux. En 1965, Blondel est nommé secrétaire de la Fédération F.O. des employés et cadres. Selon le témoignage d'un ancien membre du Bureau politique, les réunions du Comité central de l'O.C.I. (2) entre 1965 et 1968 se seraient tenues justement... au siège de la Fédération des employés et cadres.

Daté du 24 mars 1986, le numéro 9 bis du Bulletin intérieur du Comité central du P.C.I., dont la diffusion est strictement restreinte aux seuls destinataires, annonce la constitution d'un pseudo-comité lambertiste d'aide aux démocrates et socialistes haïtiens. Les tout premiers adhérents du comité sont Marc Blondel et Claude Jenet, l'actuel responsable de l'organisation à F.O. Le lendemain même, un nouveau numéro de ce B.I. est précipitamment tiré. On peut y lire ceci : « Comme vous l'aurez compris, la liste de signataires syndicalistes français (...) est une information INTERNE ». Apparemment, le nom de Blondel ne doit pas être prononcé dans certains lieux.

Bien informé, le bouquin de Bourseiller mérite d'être lu. Il ébrèche en tout cas sérieusement l'image de syndical indépendant qu'aime tant afficher Force ouvrière.

**Patrick. - groupe Durruti (Lyon)**  
(1) *Cet étrange Monsieur Blondel, enquête sur le syndicat Force ouvrière*. Barlital, 1997.  
(2) L'organisation lambertiste a porté successivement différents noms dont O.C.I. et P.C.I.

à la petite semaine

L'écrivain policier

Il n'est pas inintéressant d'apprendre, au moment même où la révolution d'Octobre célèbre mollement son quatre-vingtième anniversaire, que le bilan des victimes du communisme autoritaire aura été - estimation la plus faible - de quatre-vingts millions de morts.

On mesure mieux ainsi, en effet, l'indécence, l'impudeur extrême, parmi ceux qui furent ici, au moins pour un temps, les compagnons de déroute de cette imposture sanglante, jugée alors par eux « globalement positive », de celui qui aujourd'hui, année Aragon aidant, s'est assigné la mission de nouveau procureur des lettres françaises, au nom d'un antifascisme labellisé, totalement inefficace mais favorable à l'épanouissement de ses talents d'épurateur.

Retrouvant avec une facilité déconcertante les réflexes sordides des pires accusateurs du parti qui fut le sien il n'y a pas si longtemps, marchant avec aisance sur les traces de son illustre prédécesseur en mouchardage et interdiction professionnelle, notre Djerzinski de banlieue semble opérer lui aussi sa « mutation », phénomène très mode chez les camarades pour lesquels il appelle encore à voter, afin de passer du statut d'auteur de polars à celui d'écrivain policier.

L'acharnement haineux, l'amalgame abject, des verdicts plein la bouche, l'anathème permanent au bout de la plume, et désormais la dénonciation publique de ses ex-amis lassés par ses condamnations sans appel ou inquiets de le voir à tout bout de champ nous dire qu'aujourd'hui encore « il nous faut un Guépéou », voici toutes les méthodes, tout l'arsenal des procès stalinien remis au goût du jour par ce commissaire politique de la pensée.

Le dernier rapport de police rédigé par Didier Daeninckx et consacré au « renégat » Gilles Perrault gagnerait en conformité par une légère modification de son titre. Car il ne s'agit en rien du *Goût de la vérité*, mais du *Goût de la Pravda*.

Floral

copinage

**Céline Caussimon**, chantera le 17 novembre à 20 h 30 au Théâtre Clavel (spectacle présenté par *Mots et Musiques et Radio libérraire*), 3, rue Clavel, 75019 (100 F et 80 F). Rés. : 01 43 84 70 04.

Le spectacle de **Jean-Luc Debattice** s'intitule *Toutes griffes dehors* (chansons et poèmes du Chat noir). Jusqu'au 7 décembre à la Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, 75003 (80 F et 60 F). Réservations : 01 44 54 53 06.

**François Béranger**, chantera les 18 et 19 novembre au Trianon, 80, bd Rochechouart, 75018 (150 F et 110 F). Rés. : 01 45 17 08 97.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHZ

jeudi 13 novembre à 18 heures :

*Si vis pacem* organise une table ronde autour de « Science et paix »

vendredi 14 novembre à 13 h 30 :

*Pensée à débattre* recevra Jacques Lesage de Lahaye, auteur de « La courbe de Chesnut Lodge ».

vendredi 14 novembre à 14 h 30 :

*Jazz en liberté* : Roy Burrows quintet en public (1980) ; Pino Minafra Sud ensemble (1195) ; Roy Campbell trio (1991).

samedi 15 novembre à 13 h 30 :

*Chroniques rebelles* reçoit Raoul Vilote, auteur de « Le marché des mots, les mots du marché ».

samedi 15 novembre à 19 heures :

*Tribuna latinoamericana* reçoit Monique, de retour de Cuba.

mardi 18 novembre à 8 h 30 :

*Boulibaï session* : interview de Winston Jarrets

mercredi 19 novembre à 10 h 30 :

*Blues en liberté* : BB King

mercredi 19 novembre à 14 heures :

*Le manège* reçoit Georges-Olivier Chateaufort auteur de « Le goût de l'être » (Actes Sud)

Violetta, la reine de la moto

Pas évident, le titre. Il y a aussi un roi de la moto qui s'ignore, une reine de la moto qui a le vertige et une reine blanche qui montre tôt sa robe de mariée. Quel film chaleureux et simple ! Quels petits déjeuners en plein air et devant une caravane assez délabrée qu'on arrose néanmoins un max.

Quel beau visage que celui de Florence Pernel, tantôt espiègle, tantôt désespéré. Daniel Prévost campe le père de famille tellement heureux de gronder, de sourire, de vociférer qu'on regrette qu'il doive laisser sa place à des affreux affreusement caricaturés, si bien que l'on n'arrive pas à avoir vraiment peur. Dominique Pinon, touché par la grâce, entre dans cette ronde d'acteurs évidents et heureux de l'être. L'histoire, il faut admettre, n'est pas d'une originalité folle. Mais comment c'est raconté ! Comment on aimerait partir avec eux sur la route, explorer la vie des forains et manger leurs sandwiches dont personne ne veut. Réflexion sur le spectacle des passions et la passion du spectacle, « Violetta, la Reine de la Moto » passe en revue les possibilités de survivre aux avatars de la vie, de maîtriser ce fouu bordel où certaines familles jettent leurs enfants, d'inventer des remèdes efficaces, quand les mots restent impuissants. Il n'y a point de consolation contre l'indifférence du monde. Mais l'épaule et l'oreille au bon moment, ce n'est pas mal non plus. Et ça existe. Ne serait-ce que pour ce message, le film a atteint son but. L'univers de Guy Jacques est toujours aussi personnel et fait penser à ce mot d'un poète qui ne voulait pas être trop secouru car il allait se mettre à pleuvoir des larmes. Dans *Violetta* ça ne dure jamais, on n'arrive jamais jusque là. L'amitié, la fraternité veillent, vous balancent des grandes baffes pour ne jamais vous laisser aller à oublier que l'amour arrive parfois au bout de tout.

Et c'est dit avec des images de cinéma. On voudrait connaître les ficelles de Guy Jacques pour peindre ses couleurs comme l'humeur des gens, changeantes, magnifiques.

Heike Hurst. - Fondu au Noir (Radio libertaire)

LECTURE

Nice baie d'aisance. Serge Livrozet\*

**G**ABRIEL LECOUCVREUR, ALIAS LE POULPE, vu par Serge Livrozet, pourrait être un militant de base, s'il ne consacrait pas sa vie à l'aventure. Ses réflexions sont parfois très politiques : « La France aime bien les Arabes à condition qu'ils se pointent en touristes au Carlton, qu'ils décrochent une médaille ou qu'ils se déguisent en harkis. » Il évoque l'extrême droite à Nice, puisque son enquête doit l'y conduire, et l'auteur de conclure : « finalement, ils ne représentaient que 30% de l'électorat, soit à peine 15% de la population, ceux qui le faisaient gerber. » Devenu sentimental et hésitant, le Poulpe soliloque beaucoup et pousse parfois assez loin la réflexion. Cela lui fait un peu oublier Malika et la galère dans laquelle il s'est fourré : « Thiers... C'est assurément le criminel le plus honoré de France ou je ne m'y connais pas. Il faut toujours se méfier d'un pays qui adule à ce point des types comme Thiers. »

Cela n'empêche pas Gabriel Lecouvreur de bien se débrouiller. Il évite les pièges, se bat avec efficacité, se tire avec chance et habileté de tous les coups tordus. Mais, avec Serge Livrozet, le Poulpe est un anti-héros. Il est parfois timide. Il se reproche sa négligence et sa bêtise. L'histoire fait suite au célèbre casse de la Société générale de Nice, avec Spaggiari. Au milieu des voyoux et des flics de Nice, Gabriel Lecouvreur pourrait s'en sortir comme OSS 117 ou James Bond. Ses propres doutes nous font douter de lui.

Que vont penser les amateurs du Poulpe ? Ils ont l'aventure et le suspens. Mais il va leur falloir apprécier ce personnage atypique. C'est une bonne étude de cas ou, si l'on préfère, une originale introduction à la psychopathologie clinique...

Jacques Lesage de La Haye

\* Ed. Baleine. En vente à la librairie du Monde libertaire.

## Manifestation des femmes pour l'emploi et la réduction du temps de travail

**L**E 15 NOVEMBRE PROCHAIN à Paris, un rendez-vous est donné par le Collectif national pour les droits des femmes, sur le mot d'ordre « De vrais emplois pour toutes et tous, du temps pour vivre » pour une manifestation nationale.

Souvenons-nous de celle du 25 novembre 1995 où 40 000 femmes et hommes étaient descendus dans la rue, à l'initiative alors de la C.A.D.A.C., pour défendre les droits des femmes. Cette dynamique unitaire de 150 organisations et associations féministes, syndicales et politiques s'inscrivait en prélude au mouvement social de novembre-décembre 1995. L'un des thèmes forts était déjà le droit à l'emploi.

Bien sûr, chacun sait qu'il ne suffit pas d'une manifestation, aussi imposante soit-elle, pour obtenir gain de cause, d'autant que pèse une longue tradition patriarcale et capitaliste

(entre 25 et 30 % de moins que les hommes), sur-chômeuses (56 % des chômeuses sont des chômeuses, 14,5 % de femmes et 11,1 % d'hommes - INSEE 1996), qu'elles occupent plus souvent des emplois précaires, flexibles, des emplois à temps partiel (imposé et non pas choisi comme on veut le faire croire, 85 % sont des femmes), qu'elles sont sur des postes à activités répétitives et contraignantes, qu'elles subissent violences et harcèlement sexuel. Mais les femmes s'entêtent à résister aux sirènes d'un retour idyllique à la maison entre marmottes où elles s'épanouiraient.

Suite aux luttes engagées par les féministes dans les années soixante-dix, l'idée selon laquelle les droits des femmes sont les droits de tous a avancé. Lutter pour une revalorisation salariale permettrait aussi de revaloriser les salaires des plus démunis, qu'ils soient hommes ou femmes. De même revendiquer une réduction du temps de tra-

port de forces favorable? Maintenant, elles peuvent se sentir « dépossédées » par la prise d'initiative du Collectif national pour les droits des femmes.

Quand au mouvement libertaire, qui prône l'abolition du salariat au profit de la gestion directe de la production, de la distribution et de la communication, il se doit d'articuler ces revendications de rupture avec des revendications immédiates. En effet nous ne pouvons oublier que l'autonomie financière d'un emploi « décent » rémunéré permet aux femmes de choisir leur vie, la réduction du temps de leur travail, de l'améliorer même si cette sortie du travail invisible domestique et de l'oppression individuelle est une entrée dans le salariat et donc dans l'exploitation capitaliste.

Cette volonté des femmes de travailler hors de la sphère privée, même au prix de jongleries d'emploi du temps, démontre que l'oppression domestique est insupportable parce qu'elle repose sur un travail invisible et dévalorisé: les soins aux enfants, au compagnon, aux personnes âgées, l'éducation, l'entretien, le pourvoi au bien-être matériel et moral de tous... devraient pourtant être considérés comme la base de la vie sociale que chacun pourrait assumer. Des lors, le salariat apparaît comme un vecteur d'émancipation possible: déjà, par l'autonomie financière, plutôt que de demander « l'argent de poche pour faire tourner » la maison et pour vivre soi-même, mais aussi par le fait d'intégrer un collectif de travail, donc rompre l'isolement domestique, et pourquoi pas prendre une part active dans la vie sociale. Le droit à l'emploi, c'était déjà la revendication des femmes au début du siècle alors qu'il y eut des grèves d'hommes pour empêcher le travail rétribué des femmes, dans les ateliers. Simone de Beauvoir et le mouvement des femmes l'ont reprise en y associant le partage des tâches domestiques.

Vouloir l'égalité dans l'accès à l'emploi et dans le travail, vouloir un emploi digne qui ouvre à une place sociale, vouloir travailler en se réalisant et en ayant du temps pour vivre, pourquoi serait-ce des revendications légitimes pour les travailleurs salariés ou non et suspectes pour les femmes? Des femmes anarchistes seront au rendez-vous dans la rue ce samedi 15 novembre à 14 h 30 place du Châtelet.

Hélène et Elodie-Cécile -  
Commission femmes de la  
Fédération anarchiste



s'appuyant sur la discrimination et l'exploitation. Aussi le thème fut retravaillé en atelier lors des Assises nationales qui se déroulèrent les 15 et 16 mars derniers à la Plaine-Saint-Denis. Il fut mis en relation avec tous les autres thèmes, tant le droit à un emploi, donc à un revenu, conditionné, avec le droit de disposer de son corps, la vie de toutes les femmes. Et il donna lieu à un argumentaire pour pouvoir mobiliser en profondeur. Et les Assises décidèrent d'une campagne unitaire selon trois axes: de vrais emplois, une réduction du temps de travail, du temps pour vivre, pour les femmes comme pour les hommes.

Les femmes ont toujours travaillé, mais longtemps dans l'invisibilité et le bénévolat. Les voilà à représenter 46,4% de la population active (INSEE 1992), à s'y maintenir même avec des enfants, alors qu'elles sont sous-payées

vaill servirait à améliorer la vie de tous et pas seulement des femmes. C'est le développement du temps partiel contraint qui détériore les conditions de vie et de travail des femmes et de ceux qui les entourent: la plupart des emplois à temps partiel se crée dans le secteur des services, à des heures qui devraient concilier vie familiale et vie professionnelle, c'est-à-dire à 6 heures du matin (entretien des lieux de travail, par exemple) ou à 21 heures (caisses de supermarchés), et le salaire partiel est souvent trop juste pour vivre!

Pourtant les organisations mixtes, syndicales et politiques, n'apparaissent pas motrices pour la bataille pour la réduction du temps de travail. Serait-ce la gauche au pouvoir qui les paralyse comme en 1981? Qu'ont-elles fait autour de la Conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail du 10 octobre pour établir un rap-

### Sans-papiers

## Manifestation encourageante à Paris

**C**INQ MILLE PERSONNES À PARIS, le 1<sup>er</sup> novembre à l'appel de la seule coordination des sans-papiers, voilà qui est encourageant pour la suite du mouvement et pour la lutte contre la loi Chevènement. Les dernières manifestations de soutien aux sans-papiers avaient été maigrelettes. Il semble que le mouvement recommence à faire du gras pour l'hiver qui s'annonce difficile.

Bien sûr, aucune des grosses organisations n'était là: pas de cortège du P.C.F., des Verts ou de la C.G.T. Un cortège libertaire modeste (100 à 150 personnes) mais présent, constitué essentiellement de la C.N.T. et dans une bien moindre mesure de la F.A. et d'A.L. La prochaine fois, il faudra mieux faire, car ce qui nous attend est loin d'être joyeux.

Tout d'abord, les refus de titre de séjour commencent à tomber un peu partout, et beaucoup plus vite que les délivrances de carte.

A partir du 25 novembre, c'est le débat parlementaire sur la loi Chevènement. Le gouvernement aurait apparemment choisi d'expédier l'affaire le plus rapidement possible: pas de premier débat ni vote à l'assemblée nationale, mais directement au Sénat à partir du 25. A partir du 1<sup>er</sup> décembre, débat final à l'Assemblée et vote définitif de la loi!

C'est peu dire l'importance de la manifestation nationale du 22 novembre, à l'appel de l'ensemble des organisations de gauche hormis le P.S. contre la loi Chevènement et pour la régularisation « des » sans-papiers. La coordination nationale s'est tatée, puis a rallié elle aussi cet appel malgré son flou artistique.

Quoiqu'il en soit, la pression doit monter le plus rapidement possible. Le cortège libertaire ne peut être aussi modeste le 22 novembre!

Bertrand Dekoninck  
groupe Humeurs noires (Lille)

## A G E N D A

### vendredi 14 novembre

**IVRY-SUR-SEINE**: Les amis de Louise Michel et les sans-papiers du foyer d'Ivry vous invitent à une soirée de débat et de soutien: **Des papiers pour tous!** à 20 heures, salle Saint-Just, 30, rue Saint-Just (M<sup>o</sup> mairie d'Ivry).

**MONTPELLIER**: Le collectif Journées libertaires de Montpellier (CJL) organise une conférence-débat à 20 h 30 salle de la Pétrarque (place Pétrarque) sur le thème: **Chine, les dissidents et la question sociale** avec Hsi Hsuan-wou et Charles Reeve, auteurs de « Bureaucratie, bagnes et business » (éd. L'Insomniaque) et Angel Pino auteur de « Wei Jingsheng ».

### samedi 15 novembre

**SAINT-OUEN (93)**: Le groupe Henry Poulaille de la Fédération anarchiste et l'association Le Vent du ch'min organise une rencontre sur **l'histoire ouvrière**. **A 16 heures: documentaire** (Du Front populaire à nos jours); à 17 h 15: débat sur les classes sociales en France (sous réserves); **19 heures: Théâtre** (Louise Michel, de et avec Marie Daude); **20 heures: buvette, restauration; 20 h 45: Film** (La classe ouvrière va au paradis) suivi d'une dernière discussion autour d'un verre. 31, rue Farcot (M<sup>o</sup> Garibaldi), P.A.F.: 30 F.

### mardi 18 novembre

**PARIS**: Réunion-débat de **soutien aux sans-papiers** avec le groupe Louise Michel de la Fédération anarchiste, MRAP 18, LDH 18, Rasl'Front 18, LCR 18, GISTJ, collectifs de sans-papiers à 20 heures, 48, rue Duhamel (18<sup>e</sup>).

### mercredi 19 novembre

**ANGERS**: Réunion publique organisée par la Fédération anarchiste, Reflex, Rasl'Front et la LCR contre la loi Chevènement sur le thème: **Les promesses s'envolent les charters aussi** à l'Étincelle, à 20 h 30, 26, rue Maillé.

### vendredi 21 novembre

**BESANÇON**: Le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste organise une réunion publique animée par René Berthier sur « **Il y a 80 ans la révolution russe, une analyse libertaire** » à 20 h 30 au cercle suisse (4, rue de Lacoré).

### samedi 22 novembre

**ANGERS**: Le groupe Malatesta de la Fédération anarchiste invite ses sympathisants à participer à la manifestation pour l'abrogation des lois anti-immigrés et la régularisation des sans-papiers à **15 heures place du Rallement**.

**SAINT-OUEN (93)**: Le groupe Henry Poulaille de la Fédération anarchiste et l'association Le Vent du ch'min organise une rencontre sur **la précarité, le chômage et le travail en miettes en Grande-Bretagne**. A 16 heures: documentaire (L'envers de la réussite ou l'après thatcherisme); à 17 h 15: rencontre-débat; à 19 h 15: « surprise »; 20 heures: buvette, restauration; 20 h 45: Documentaire (Les dockers de Liverpool) suivi d'une dernière discussion autour d'un verre. 31, rue Farcot (M<sup>o</sup> Garibaldi). Entrée gratuite.

**LYON**: L'union locale de la Fédération anarchiste vous invite à un débat sur le thème « **Du scandale de TEO à une gestion libertaire de la ville** » à 15 heures à la librairie la Plume Noire (19, rue Pierre Blanc).

**MONTREUIL (93)**: **week-end antipatriarcal** au bar associatif Le Vendémiaire (centre commercial Croix de Chavaux). Débats: à 16 heures, les femmes dans la rue; à 18 heures, création d'un réseau européen d'hommes pro-féministes; à 21 heures, théâtre; à 23 heures, soirée dansante. Table de presse, S.C.A.L.P.-Reflex.

**VERSAILLES**: Manifestation pour la réintégration de Fabienne dans ses fonctions, licenciée de l'Éducation nationale, victime de « pressions » antisyndicales à l'appel de la C.N.T. (cf M.L. n<sup>o</sup> 1998). **15 h 30 gare de Versailles rive droite**.

### dimanche 23 novembre

**MONTREUIL (93)**: **week-end antipatriarcal (suite)** projection vidéo à 14 heures; débats: à 16 heures, l'intégrisme et les femmes; à 18 heures, quelle articulation entre féminisme, anticapitalisme et antifascisme, quelles luttes féministes aujourd'hui?

### mercredi 26 novembre

**TOURS**: Le groupe libertaire organise un **débat-vidéo-bouffe** sur le mouvement ouvrier et le syndicalisme à Utopia, 32, rue Carnot à partir de 19 h 30.

### vendredi 28 novembre

**EVREUX**: Le collectif de **soutien aux sans-papiers** organise un débat à l'ALM (Madeleine) à partir de 20 h 30; projection du film « Rien et nulle part ».